



## Les infos de la semaine - 25-06-2024

*\*Retrouvez tous les Fils infos [ici](#)*

### → Vie professionnelle

- **PACTE**

→ compte-rendu visio du 20.06.24 : [ici](#)

→ en début de semaine, les IEN vont informer les écoles de la répartition des parts et envoyer le tableau de répartition ainsi que le formulaire de dépôt de projet

- **Appels à candidatures - A titre provisoire**

- mission de professeur ressource dispositif d'autorégulation, à pourvoir à 100% au collège de Villersexel. : [fiche de poste](#)

→ Candidature à faire parvenir à la DPE de la DSDEN → lettre de motivation et CV, **pour le mardi 2 juillet 2024**, à l'adresse suivante : [ce.gestco.dsden70@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden70@ac-besancon.fr) avec copie à [ce.ienash.dsden70@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienash.dsden70@ac-besancon.fr)

→ Entretien **le mercredi 5 juillet 2024**.

- **Prévention et lutte contre le harcèlement**

L'équipe départementale en charge de la question du harcèlement a été renforcée. Nadine Prost, chargée de mission départementale complète ainsi l'équipe constituée par Carole Walker, Marion Paillottet, Thérèse Schneider-Périard et Laurence Guillaume.

- **Inscription - Admission - Vaccination**

→ réponse ministérielle publiée au JO des débats parlementaires du Sénat du 20 juin 2024 à la question d'une sénatrice

- *Le maire n'a pas à vérifier les attestations vaccinales des enfants lors de leur inscription sur cette liste dans la mesure où il s'agit d'une inscription sur la liste des enfants soumis à l'obligation scolaire et non de l'inscription dans une école publique. Lors de l'admission à l'école, les responsables légaux doivent présenter le carnet de santé attestant que leur enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge, ou justifie d'une contre-indication médicale.*
- *Le directeur d'école prononce l'admission sur présentation d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.*

→ lire le texte complet : [ici](#)

## → Pilotage pédagogique

- **Opération dessins de Noël 2024 pour nos soldats**

Chaque année, Solidarité Défense organise une action en faveur des militaires déployés. Un colis de Noël est envoyé pour chaque personnel militaire loin de sa famille pendant les fêtes de fin d'année.

Ce colis est composé d'un cadeau offert par l'association, de la lettre du Président de la République, de la lettre du président de Solidarité Défense et surtout d'un ou deux dessins d'enfants.

Des dessins d'enfants des écoles primaires sont collectés dans ce but.

→ [notice](#)